

Mamoudzou, le 14 octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CHM ET L'ARS CONFIRMENT QUE LE SECOND SITE HOSPITALIER SERA BIEN CONSTRUIT A COMBANI

Suite à la publication de l'article de Mayotte la 1^{ère} concernant la construction du second site hospitalier, les directions générales du Centre Hospitalier de Mayotte et de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte tiennent à apporter quelques précisions.

La construction du second site hospitalier a fait l'objet d'un engagement du président de la République Emmanuel Macron, dont l'implantation à Combani a été confirmée par le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu en janvier 2022.

Sur la base de cet arbitrage, le Centre Hospitalier de Mayotte travaille conjointement avec le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé sur ce grand projet structurant, afin de développer le système d'offre de soins de Mayotte et répondre aux besoins de santé de ses habitants.

Les travaux en cours sur le futur projet régional de santé de Mayotte, ainsi que sur le projet médico-soignant du CHM, qui aboutiront au premier trimestre 2023, confirment l'engagement des deux institutions dans leur volonté de bâtir dans les meilleurs délais le second site hospitalier de l'île à Combani.

Une communication sera mise en place pour informer la population mahoraise des étapes à venir.

Contact Presse :

Centre Hospitalier de Mayotte - Service communication
Tel : 02 69 61 47 68 / mail : communication@chmayotte.fr
www.chmayotte.fr